

CONSEIL DES QUARTIERS



Livret public du conseil des quartiers

conseilquartiers.bassens@gmail.com

Le conseil des quartiers

Est un relais entre les habitants, les élus et les services municipaux.

C'est un moyen d'expression, d'échanges constructifs d'informations et de propositions au service de l'intérêt général.

Son champ d'actions porte principalement sur la vie quotidienne du secteur.

Il compte des référents (personnes qui se sont proposées à représenter le quartier) de chaque quartier et est co-animé par le maire et l'adjointe déléguée à la démocratie participative.

Chaque secteur peut fonctionner séparément.

Les référents peuvent inviter les habitants (du quartier) à participer à des rencontres, des concertations. Ils peuvent jouer le rôle de rapporteur, être force de propositions au service de l'intérêt général.

Une conférence des quartiers, rassemblant les 5 secteurs, sera alors organisée au minimum 1 fois par semestre et/ou en fonction de l'actualité et de l'évolution de la commune

👉 CA M'INTERESSE, JE VEUX EN SAVOIR PLUS...

La ou les personnes à contacter si j'ai des questions...



Secteur "Chef-Lieu"



CHEF LIEU

QUARTIER DU CHAPITRE

1	LUDWIG Martine	174, rue du Chapitre	06 .77.56.03.57	ludwigyves@orange.fr
---	----------------	----------------------	-----------------	--

QUARTIER DU PRAZ DU NANT

1	BRICAUD Fabienne	Praz du Nant		fabiennebricaud@orange.fr
2	DIVISIA Alain	7, le Praz du Nant	04.79.70.47.23	adivisia@wanadoo.fr

QUARTIER DE BRESSIEUX

1	MUSITELLI Marie-Angèle	42, allée des Grillons		
---	---------------------------	------------------------	--	--

QUARTIER DE LA BASINE

1	DAOUD Yamina			yamdali@hotmail.fr
---	--------------	--	--	--

QUARTIER RUE GEORGES LAMARQUE

1	LABORDE Frank			sf.laborde@free.fr
---	---------------	--	--	--

LA MARTINIERE

QUARTIER DES MARRONNIERS

1	BOUGARD Daniel	2, impasse de la Martinière	06.68.67.42.23	photodia56@hotmail.fr
2	L'HEVEDER Didier	51, allée des Marronniers	06.21.23.11.78	didier.lheveder@neuf.fr

QUARTIER CÔTE SUD

1	CLERC Claude	Terre d'Opale Rue A. Haulotte		rc_clerc@hotmail.fr
---	--------------	----------------------------------	--	--

Rue de la Martinière

Rue Perrier - Gushin



Secteur
"La Martinière"

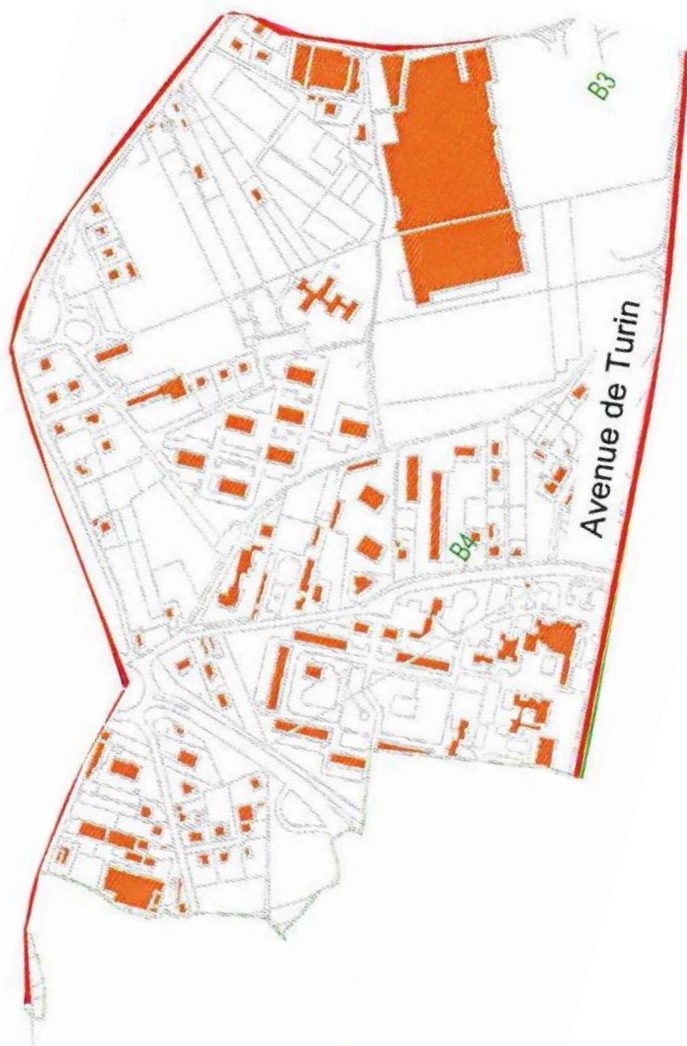
LA PLAINE

QUARTIER DES DRALIS

1				
---	--	--	--	--

RUE DE GONRAT

1	LHUISSIER Bruno	238, rue de Gonrat	06.40.67.97.81	Blhuissier1@gmail.com
---	-----------------	--------------------	----------------	--



Secteur
"La Plaine"

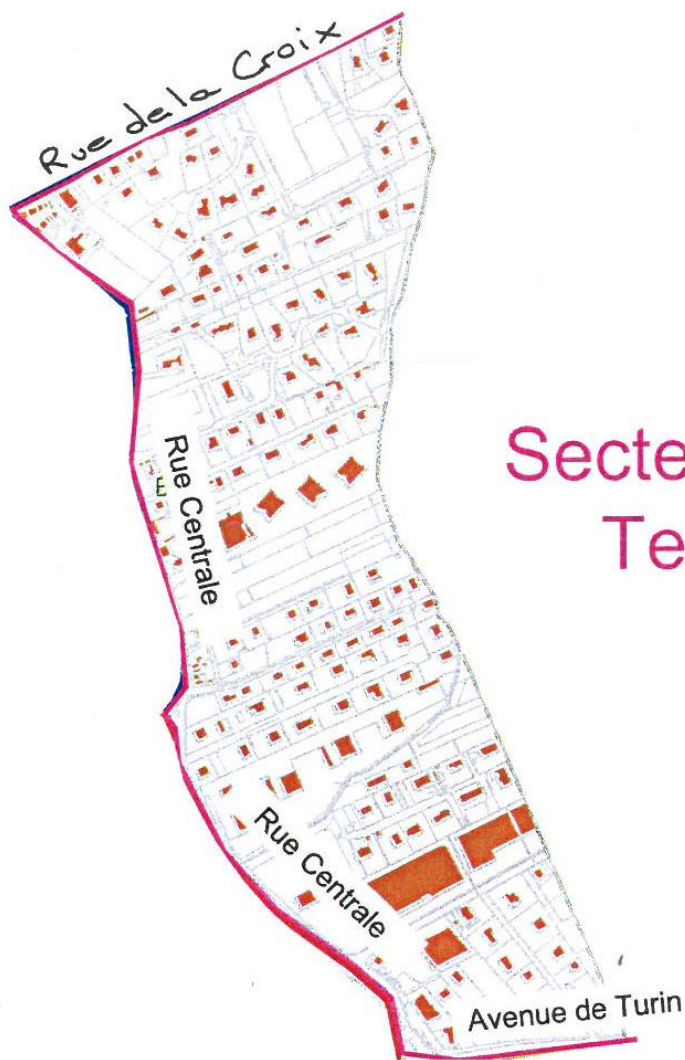
LE GRAND TERRAILLET

QUARTIER DE LA CROIX

1	NANTOIS Christiane	264, rue de la Croix	04.79.75.12.24	
---	--------------------	----------------------	----------------	--

QUARTIER DE LA RUE CENTRALE

1	PREVOT Bernard	62, rue Centrale	06.03.03.50.09	delille.v@wanadoo.fr
2	PREVOT Marc	62, rue Centrale		marc.prevot.nuance@free.com
3	VUITTON Arnaud	70, rue centrale	06.95.85.96.99	arnaud.vuitton@gmail.com



Secteur "Grand Terraillet"

LES MONTS

1				
2				

Secteur "Les Monts"



QUELS SONT LES PRINCIPES A REPECTER ?

✓ **Liberté**

Autonomie vis-à-vis de la municipalité et possibilité pour chaque membre du conseil de s'exprimer.

✓ **Egalité**

La parole de chaque membre doit être prise en compte de façon égalitaire. Les avis divergents, même minoritaires, doivent pouvoir s'exprimer.

✓ **Fraternité**

Le conseil des quartiers œuvre en faveur des quartiers dans le respect des convictions de chacun. Cette démarche est collective, solidaire et favorise le dialogue intergénérationnel et interculturel.

✓ **Laïcité**

Le conseil des quartiers est un lieu de débat public ouvert à la parole des habitants, associations et acteurs des quartiers.

✓ **Neutralité et pluralité**

Indépendance et autonomie vis-à-vis de partis politiques, de syndicats, d'associations culturelles ou de tout groupe de pression contre la pluralité.

✓ **Parité**

Les femmes et les hommes doivent être représentés, si possible, de façon égale dans le conseil.

}

A QUOI CA SERT ?

Le conseil des quartiers a pour objectif d'améliorer la situation des quartiers.

C'est une assemblée consultative qui agit ou qui donne son avis sur :

- Le social (santé, vie associative, solidarité...)
- L'urbain (rues, logements, équipements, cadre de vie...)
- Le développement économique (entreprises, commerces...)

Aujourd'hui, pour que la visibilité des problématiques soit plus efficiente et que les projets réalisés pour les quartiers se fassent en accord avec les besoins des habitants, la municipalité a imaginé qu'il y ait un conseil des quartiers dans 5 secteurs, définis par des zones géographiques, des axes routiers principaux et le nombre d'habitants

Le conseil des quartiers est constitué de groupes d'habitants qui se réunissent pour :

- Etre une interface entre la municipalité et les habitants des secteurs représentés,
- S'exprimer en faisant des propositions pour les quartiers à partir des besoins des habitants,
- Participer à une dynamique citoyenne : proposer des initiatives, des projets, etc... en groupe,
- Avoir toute sa place et son rôle dans la conférence du conseil des quartiers organisée au minimum 1 fois/semestre et/ou en fonction de l'actualité et de l'évolution de la commune.

Les référents d'un secteur peuvent être invités à assister à une réunion spécifique à ce secteur.

}

Commune de Bassens

MAIRIE

297, route de la Ferme

73000 BASSENS

04 79 70 47 17

mairie@bassens-savoie.fr



JUIN 2025